

# Demande d'enregistrement -

## Identité du demandeur

Raison sociale :	LOMATRA – LOCATION DE MATERIAUX TRANSPORTS
Forme Juridique :	Société par action simplifiée
Adresse du siège social :	56 Route de Chartres – 78190 TRAPPES
Qualité du signataire : de la demande d'enregistrement	Mr Yves VIDAL – Président conseil d'administration

## Localisation de l'installation

Adresse	LOMATRA, 27, Route de Jouy, 91570 BIEVRES
Cadastre	Commune : BIEVRES – Feuille 000 I 01 – Parcelle 1

## Description, nature, volume des activités

### Description de l'installation

La société LOMATRA exploite un dépôt de matériaux (déchets non dangereux inertes, sable, gravier...), pour une activité de broyage, concassage, criblage de matériaux inertes.

Ce site a été déclaré en 1990 au titre des ICPE. Les activités de LOMATRA à Bièvres ont ensuite été classées en enregistrement, sous la rubrique N°2515 de la nomenclature des ICPE, par arrêté préfectoral du 27 janvier 2014. Le tribunal administratif a annulé cet arrêté le 1<sup>er</sup> mars 2018, ce qui nécessite le dépôt d'une nouvelle demande d'enregistrement.

Les matériaux présents sur site proviennent des chantiers de terrassement ou de démolition. Ils sont recyclés par broyage, concassage et criblage. Ce traitement permet de produire des sables et gravés de différentes granulométries. Ces sables et gravés recyclés sont revendus aux entreprises du BTP pour être utilisés comme matériaux de remblais.

Le site est en activité de 6H30 à 17H30, du Lundi au Vendredi. Cinq personnes travaillent sur l'exploitation.

La durée de stockage sur site est au maximum de 1 mois.

### Aménagements et engins

La surface de l'exploitation est environ 5000m<sup>2</sup> (hors parking VL), dont 3500m<sup>2</sup> pour les aires de travail et stockage et 1500m<sup>2</sup> pour les locaux sociaux, bennes et petit matériel. Les aires de travail des engins sont bétonnées sur environ 1500m<sup>2</sup>.

Les poids lourds sont pesés en entrée et sortie par passage sur un pont bascule.

Equipements de traitement des matériaux entrant : 1 cribleur mobile, 1 concasseur mobile, 1 unité de traitement au ciment

Engins de manutention : 1 chargeur à pneus, 1 pelle équipée de godet et pince

Les sables et graviers sortants sont stockés sur dalle et en stalles.

Un poste de distribution de gasoil est installé pour l'approvisionnement des engins sur site et des poids lourds LOMATRA.

## Volumes de matériaux

ENTRANTS	traitement	SORTANTS
Déblais en transit = 60000 tonnes/an, stock maxi 2885m3 arrondi à 3000m3	Pas de traitement, en transit	Idem Entrants
Graves à traiter = 10000 tonnes/an, stock maxi 481m3 arrondi à 500m3	Unité de traitement au ciment	Grave ciment = 10000 tonnes/an, pas de stocks, fait à la demande
Blocs béton à concasser = 40000 tonnes/an, stock maxi 1923m3	Concassage	Grave concassée 0/25 = 40000 tonnes/an, stock maxi 1923m3
Sablon à cribler = 9300 tonnes/an, stock maxi 447m3	Criblage	Sablon sans cailloux = 8000 T/an, stock max 385m3 Sable 0/4 = 1000 T/an, stock maxi 48m3 Gravillon 4/20 = 300 T/an, stock maxi 14m3

NOTA : Voir calculs détaillés page suivante

## Rubriques de la nomenclature ICPE dont l'installation relève

Le site exploité par LOMATRA est classé en déclaration depuis 1990 et est soumis à enregistrement, pour la rubrique N°2515.

ACTIVITE libellé de la rubrique	N° rubrique	Régime	Seuil de classement	Activité sur site Quantité réelle
Installations broyage, concassage, criblage, ensachage, pulvérisation, nettoyage, tamisage, mélange de pierres, cailloux, minerais et autres produits minéraux naturels ou artificiels ou de déchets non dangereux inertes, autres que celles visées par d'autres rubriques et par la rubrique 2515-2.	N°2515.1 .b	ENREGIS- TREMENT	Puissance de l'ensemble des machines utilisées Enregistrement si >200 kW et <550 kW	1 cribleur McCloskey R70 : 63kw 1 concasseur Rockster Recycler R1100 : 242kW 1 unité de traitement au ciment Verschuere VLC2-120-HF : 45kW Cumul = 350kW

Certaines activités sur le site ne sont pas classables, car les quantités sur site sont toujours très inférieures au seuil du classement. Sont concernées :

ACTIVITESNON CLASSABLES. libellé de la rubrique	N° rubrique	Seuil de classement	Activité sur site Quantité réelle
Station de transit de produits minéraux pulvérulents	N°2516.2	Déclaration si > 5000 m3	Volume total sur site = 2803m3 > NON CLASSABLE en considérant tous les inertes contenant des fines (graves et sables)
Station de transit de produits minéraux ou de déchets non dangereux inertes	N°2517.2	Déclaration si > 5000 m <sup>2</sup>	Surface totale concernée = 1928 m <sup>2</sup> > NON CLASSABLE en considérant les inertes sans fines (terres, blocs)
Cuves de gasoil et GNR	N°4734.1 .c	Déclaration contrôlée si > 250tonnes de gasoil	1 cuve de gasoil = 25m3 = 21.25tonnes 1 cuve de gasoil non roulant (GNR) = 5 m3 = 4.25tonnes Soit au total 25.5tonnes de gasoil présents sur site > NON CLASSABLE
Stations-service : installations ouvertes ou non au public,	N°1435.2	Déclaration contrôlée si > 500 m3 de gasoil.	1 poste de distribution de gasoil = 25m3/mois 1 poste de distribution de GNR= 10m3/mois V= (25+10) *12 = 420m3 > NON CLASSABLE

LOMATRA Bièvres		Dimensionnement des flux de matériaux										
caractéristiques	rubrique	tonnes/an	tonnes/mois	tonnes/jour	densité stocks	m3/jour	durée stock jours ouv	m3/stock	H m	m2/stock		
			maxi	jours ouv								
déblais en transit	2517	60 000	5 000	231	1,6	144	20	2 885	3	962		
<i>graves à traiter</i>	2517	10 000	833	38	1,6	24	20	481	3	160		
<i>grave ciment</i>	2517	10 000	833	38	1,6	24						
blocs béton à concasser	2517	40 000	3 333	154	1,6	96	20	1 923	3	641		
<i>grave concassée 0/25</i>	2516	40 000	3 333	154	1,6	96	20	1 923	3	641		
sablon non trié	2516	9 300	775	36	1,6	22	20	447	3	149		
<i>sablon trié</i>	2516	8 000	667	31	1,6	19	20	385	3	128		
<i>sable 0/4 trié</i>	2516	1 000	83	4	1,6	2	20	48	3	16		
<i>gravillon 4/20 trié</i>	2517	300	25	1	1,6	1	20	14	3	5		
								TOTAL >	8 106	m3	2 702	m2
	entrants	119 300			pulvérulents	2 516		2 803	m3	934	m2	
					inertes	2 517		5 303	m3	1 768	m2	

Rubrique N° 2516 : Inertes contenant des fines

Seuil de classement en déclaration = 5000m3

Le site n'est pas classable

Rubrique N°2517 : inertes ne contenant pas de fines

Seuil de classement en déclaration = 5000m2

Le site n'est pas classable